

**La suffisance de La Poste suisse requiert un halte-là !**

Après les médias, c'est le Syndicat de la communication qui a alerté les Autorités communales des villages jurassiens exposés à perdre leurs bureaux de poste. Certains Conseils communaux ont ainsi reçu une liste des offices probablement ou sérieusement menacés.

Alors que le bénéfice de La Poste suisse, qui était de 909 millions en 2007, s'est encore monté à 825 millions en 2008 (huit cent vingt-cinq !), année pourtant calamiteuse pour bien des établissements bancaires et des caisses de pensions, celle-ci se permet d'annoncer son intention d' « examiner » (le maintien) de 500 offices de poste ces trois prochaines années.

Tant de cynisme ne manque pas de révolter les citoyens qui estiment à juste titre que le « service universel postal » est remis en cause par des mesures se succédant à un rythme aussi effréné qu'inacceptable. Le respect des exigences essentielles, l'égalité de traitement et d'accès entre les utilisateurs, l'absence de discrimination, la continuité des prestations et la capacité d'adaptation à l'évolution de la demande – toutes valeurs intangibles du service public – sont clairement fragilisés par des restructurations qui prennent l'allure d'un démantèlement du réseau postal.

La problématique étant connue en ce qu'elle est affecte nombre d'autres cantons, nous pouvons nous abstenir d'énumérer les conséquences négatives de ce dépeçage. Chacun les connaît et a de fortes raisons d'en redouter les effets.

**Par conséquent, nous demandons au Gouvernement :**

- 1) s'il entend suivre l'exemple des Autorités vaudoises et fribourgeoises, qui ont demandé des explications au « géant jaune » (qu'on devra bientôt appeler le « pygmée jaune ») ?
- 2) quelles initiatives il va prendre pour garantir la couverture complète du territoire jurassien par les services de La Poste ?
- 3) s'il pense comme nous que l'exigence formulée par La Poste de se voir délivrer une licence bancaire dite « light » en contrepartie d'éventuelles concessions, relève d'un marchandage qu'on peut assimiler à un chantage ?

Le 29 avril 2009

Au nom du Groupe libéral-radical,

l'auteur :  
S. Vifian  
Serge Vifian

*W. Müller*  
*P. He*  
*D. Schmid*  
*U. Leclercq*  
*06yfer*  
*S. B.*